



Poitiers, 13 juillet 2022

La fibre arrive à Yversay

Séverine SAINT-PÉ, Présidente de Vienne Numérique, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge de l'Aménagement et de l'Inclusion Numérique, a présenté, ce jour, à Yversay, l'arrivée de la fibre du réseau de Vienne Numérique sur la commune. L'occasion de souligner l'avancée du déploiement de la fibre optique dans le département de la Vienne.

Etaient également présents André JIMBLET, Maire d'Yversay, Fabien GUÉRIN, Directeur de Vienne Numérique, et Olivier COTTARD, Directeur du RIP Vienne & Deux-Sèvres - Orange Concessions.

80 % de la population fibrée d'ici la fin 2023 et 100 % d'ici 2025. Voici les engagements pris par le Département de la Vienne pour permettre l'accès à la fibre et donc au très haut débit à tous. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire, pour l'ensemble des acteurs locaux qui y vivent et y travaillent ! La fibre, pendant ces périodes de confinement, a fait la preuve de son efficacité pour aider les Français à continuer de travailler à distance, dispenser l'école à la maison, se soigner via les téléconsultations, mais aussi se divertir et rester connecté au monde.

Vienne Numérique déploie progressivement la fibre optique jusque chez l'habitant dans la Vienne depuis 2019. 200 foyers et/ou entreprises de la commune d'Yversay sont maintenant éligibles à la fibre optique et peuvent bénéficier d'un meilleur débit internet et confort dans leurs usages numériques. Ce réseau fibre optique construit par Vienne Numérique est mutualisé. Tous les fournisseurs d'accès internet qui le souhaitent peuvent s'y connecter et proposer leurs offres internet très haut débit.

Déploiement de la fibre du réseau de Vienne Numérique

Concernant le déploiement du réseau sur le territoire de la Vienne et qui concerne les 10 grandes communes (en dehors de Châtellerauld et Grand Poitiers) le déploiement est en voie d'achèvement. Sur un peu moins de 37 000 logements près de 30 000 d'entre eux sont éligibles à la fibre. A l'exception des prises non constructibles la complétude sera atteinte au plus tard à la fin de l'année.

On compte par ailleurs près de 10 000 abonnés et donc un taux de pénétration de plus de 30 % ce qui est tout à fait remarquable après moins de deux ans du début de la commercialisation.

L'accord AMEL : un accélérateur pour le déploiement de la fibre

Instaurée par l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, l'AMEL a permis aux collectivités territoriales de solliciter des investissements privés d'opérateurs afin d'accélérer la couverture numérique de leur territoire. Pour la première fois en France deux Départements, la Vienne et les Deux-Sèvres, se sont unis et ont conclu un accord avec l'opérateur Orange, approuvé par le Gouvernement à la mi-août 2020. Cette convention a ainsi donné un nouveau coup d'accélérateur au déploiement du très haut débit, notamment en zone rurale.

Ces déploiements viennent compléter ceux prévus par Orange sur la zone AMII (périmètre de l'agglomération de Poitiers et Châtelleraut en 2011) et ceux par Vienne Numérique qui concerne les dix communes les plus densément peuplées de la Vienne et 90 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement et les sites touristiques.

A propos de Poitou Numérique

Poitou Numérique est un Réseau d'Initiative Publique (RIP) créé en 2017. Il réunit le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique et la Régie Vienne Numérique pour mutualiser les objectifs, les moyens et les dépenses d'exploitation à l'échelle de deux territoires départementaux afin d'être plus fort et de porter un projet de plus grande ampleur. Ce programme est issu des Schémas d'aménagement Numérique des Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne qui accompagnent techniquement et financièrement le projet avec le concours des EPCI, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

A propos de Vienne Numérique

Émanation du Département de la Vienne, la Régie Vienne Numérique est la structure ad hoc maître d'ouvrage du déploiement des réseaux «tout fibre» d'initiative publique, hors zone d'investissement privé de la Vienne. Son conseil d'administration est composé de six élus du Conseil Départemental et de six suppléants. Sa présidente est Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge de l'aménagement numérique. Vienne Numérique associe les EPCI au projet sous forme conventionnelle et les réunit tous les trimestres ou semestres au sein d'un comité technique de suivi du projet. La Régie a également conventionné avec le Département de la Vienne pour bénéficier de certaines ressources de la collectivité. Elle bénéficiera des financements de l'Europe, de l'État, de la Région du Département et des EPCI.

A propos d'Orange Concessions

Premier opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique en France la société accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique de leur territoire. La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de 24 Réseaux d'Initiative Publique en métropole et en outre-mer sont assurées par Orange Concessions, avec le support d'Orange SA en tant que partenaire industriel. 4,5 millions d'accès fibre seront exploités à l'horizon 2025 dans plus de 30 départements et 6 500 communes. L'engagement d'Orange Concessions est d'être le partenaire et l'allié de chacun pour réussir ensemble le défi de rendre la fibre accessible à tous. Orange Concessions est détenue à 50 % par Orange et à 50 % par un consortium composé de La Banque des Territoires, de CNP Assurances et EDF Invest.